

Maman travaille est le 1er réseau de mères actives, fondé en 2008 par Marlène Schiappa autour de son blog "Maman travaille" yahoo. mamantravaille.fr

Conférences, journées, rencontres, débats... rythment la vie de l'association, qui agit comme un lobby auprès des DRH, ministères, institutions, élus... en faveur d'une meilleure conciliation vie pro/perso et de l'égalité parentale.



Pacte

"Transparence crèches"

Maman travaille



Selon les différents modes de calculs, **il manque en France entre 350 000 et 500 000 places en crèches.** Ce manque engendre des situations dramatiques (précarité, rupture de la vie active) bien souvent chez les femmes qui prennent dans 98% des cas (INED) les congés parentaux.

Les critères d'attribution des places en crèches municipales sont souvent flous, variables d'une ville à l'autre, et créent un sentiment d'injustice chez les familles qui en sont écartées. L'étude Maman travaille montre que les familles associent "chance" et "piston" à l'attribution d'un berceau.

L'association Maman travaille lance à l'occasion de sa Journée annuelle, le 8 décembre 2015 au Ministère des Affaires sociales, le Pacte "Transparence crèches", qui vise à rendre publics les modes d'attribution des berceaux...

LES VILLES SIGNATAIRES DU PACTE "TRANSPARENCE CRÈCHES" S'ENGAGENT :

- **A REUNIR** des commissions d'attribution de places en crèches avec des élu-es, des services de la Ville, et le cas échéant des représentant-es des crèches concernées (pas de décision arbitraire d'attribution).
- **À PUBLIER**, ou à tenir à disposition des familles qui en font la demande, la liste des critères d'attribution des places (lieu d'habitation, CSP des parents, activité, fratrie, mois de naissance de l'enfant, relance...).
- **A RESPECTER** le barème établi pour ces critères.
- **A REpondre** dans la mesure du possible et du raisonnable aux parents qui veulent savoir où en est leur dossier de demandes de places en crèches.
- **A INFORMER** les familles via publication (brochure, site, autre) en cas de modification de ces critères ou de ce barème.

Les Villes signataires DU PACTE communiquent aussi leurs critères d'attribution à l'association Maman travaille, qui les met à disposition de toute famille sur simple demande.

- Lancement avec TROIS villes «pilotes» BORDEAUX PARIS LE MANS
Objectif : 10 villes engagées d'ici juin 2016.

Présence exceptionnelle des Maires à Paris à la **Journée Maman travaille le 8 décembre 2015 au Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes**, pour signature avec la Ministre et Marlène Schiappa, fondatrice de Maman travaille.



Alain JUPPE
Bordeaux



Jean-Claude BOULARD
Le Mans



Anne HIDALGO
Paris

mamantravaille@yahoo.fr / 06 01 29 08 06 / BLOG : yahoo.mamantravaille.fr